



Newsletter VSGS 2022/2 du 31 mai 2022

La CEATE-E discute actuellement de la nouvelle loi sur l'approvisionnement en électricité et de la nouvelle loi sur l'énergie en un acte modificateur unique. Dans l'intérêt d'un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables, une production renouvelable en quantité suffisante doit être promue et rendue utilisable. La composante notoirement négligée par le législateur, mais décisive pour la réussite, est la société : les gens sont-ils conscients des conditions préalables à la réussite ? Soutiennent-ils les changements ou les acceptent-ils au moins ? Que faut-il réellement pour y parvenir ? Lisez notre commentaire à ce sujet dans cette newsletter.

Nous souhaitons également la bienvenue à Energie Service Biel/Bienne, nouveau membre de l'association Smart Grid Suisse. Ensuite, nous faisons une rétrospective de notre dernière manifestation en ligne et pouvons déjà annoncer la prochaine manifestation de la série "construire ensemble". Le **mardi 28 juin 2022 de 09h00 à 12h00**, les gestionnaires de réseau discuteront de l'état et des objectifs de leur "Smart Meter Rollout". Vous pouvez vous [inscrire](#) dès maintenant à cette manifestation en ligne.

Bonne lecture.

Meilleures salutations,
Dr Maurus Bachmann et Dr Andreas Beer
Directeurs de l'Association Smart Grid Suisse

Un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables - Oui, je le veux !

Un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables n'est pas seulement un souhait, mais une nécessité absolue pour permettre un avenir durable. Mais comment mettre en œuvre ce projet ? Par la loi, bien sûr : les gestionnaires de réseau doivent s'en charger, de la manière la plus rentable possible. Si les consommateurs ou les producteurs doivent participer, qu'ils le fassent avec un rendement garanti à long terme. Comme c'est malheureusement souvent le cas lors de décisions politiques, la partie la plus importante pour la réussite, à savoir les consommateurs et la société, n'est pas prise en compte. Bien au contraire : les consommateurs doivent obtenir plus de droits et de libertés qu'auparavant. L'ouverture du marché de l'électricité est déjà en cours depuis longtemps. Le système de mesure doit être libéralisé. Et la régulation des chauffe-eau et des chauffages électriques, utilisée aujourd'hui pour optimiser le réseau, utilisé aujourd'hui pour optimiser le réseau, doit être transféré vers un marché de la flexibilité. Comme si la sécurité de l'approvisionnement en électricité reposant sur des énergies renouvelables n'était pas déjà un défi sans ces libertés de choix. Ces libéralisations ne sont pas d'actualité au vu de l'absence de soutien politique à l'ouverture totale du marché de l'électricité depuis 2013 déjà.

Si nous voulons un approvisionnement en électricité « renouvelable » et « sûr », nous devons être prêts à en assumer les conséquences. Et cela ne signifie pas des avantages commerciaux et des rendements, mais une prise de conscience et une participation. Les communautés énergétiques locales sont certainement un moyen de sensibiliser à l'électricité et d'encourager la participation. Ces communautés énergétiques promeuvent le développement de l'énergie photovoltaïque en redistribuant une partie des coûts du réseau à d'autres clients. Mais l'objectif est de fournir un approvisionnement en électricité sûr, efficace et renouvelable - pour tous ! Les communautés énergétiques locales donnent l'illusion d'une solution qui n'en est pas une. En réalité, les communautés dépendent à tout moment de la fourniture de prestations de l'ensemble du reste du réseau. Elles ne soutiennent donc pratiquement pas les mesures nécessaires pour garantir la sécurité d'approvisionnement.

Ce ne sont donc pas des communautés privées qui mènent au but, mais la participation de l'ensemble de la société. Nous avons besoin d'une communauté de tous les

utilisateurs du réseau qui contribuent de manière égale à l'objectif. Et bien sûr, les gestionnaires de réseau doivent être tenus de respecter cette obligation. Les lois ne doivent toutefois pas restreindre la liberté d'action. Elles doivent au contraire permettre et soutenir les gestionnaires de réseau en leur offrant les conditions-cadres nécessaires. Les lois doivent se concentrer sur ce qui est pertinent pour atteindre l'objectif d'un approvisionnement en électricité sûr et renouvelable – et laisser de côté tout le reste :

- Pas de libéralisation de la mesure, car cela ne contribue absolument pas à résoudre le problème, mais occasionne des dépenses énormes pour la mise en œuvre et mobilise des ressources nécessaires de toute urgence ailleurs.
- Pas de perte inutile de potentiel de pilotage pour l'optimisation du réseau en raison de l'introduction d'un marché de la flexibilité. Si oui, alors au moins sous la forme d'une réglementation opt-out, dans laquelle les gestionnaires de réseau peuvent utiliser les flexibilités disponibles de manière utile pour le réseau jusqu'à révocation.
- Pas d'extensions inutiles du réseau sans valeur ajoutée pour permettre des puissances d'injection PV très élevées dans le réseau qui ne peuvent pas être valorisées simultanément. Les gestionnaires de réseau doivent donc pouvoir limiter les puissances d'injection PV excessives, gratuitement et sans l'accord des producteurs.
- Pas de nouvelle extension des RCP. Cela conduirait à des distorsions et des ambiguïtés toujours plus grandes dans la prise en charge des coûts et à un surcroît de travail administratif considérable, sans pour autant alléger dans la même mesure le système global. Une solution uniforme et efficace pour tous les utilisateurs serait préférable.
- Pas de restrictions dans la mise en œuvre des tarifs de réseau, afin de ne pas restreindre l'espace de liberté des solutions. Au contraire, des modèles tarifaires innovants devraient être possibles, qui contribuent à l'accomplissement de la mission et à la réalisation des objectifs.

Nous sommes convaincus que l'objectif d'un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables est réalisable si tout le monde (!) est conscient de sa responsabilité et de sa participation et accepte et soutient les changements. La politique et les gestionnaires de réseau doivent tirer à la même corde et effectuer en premier lieu ce travail de persuasion, de préférence ensemble. Nous y sommes prêts !

Nouveau membre Energie Service Biel/Bienne (ESB)

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau membre de l'Association Smart Grid Suisse : Energie Service Biel/Bienne (ESB).

Roger Gloor, responsable de la gestion du réseau et membre de la direction, représente désormais ESB au sein du comité du VSGS.

Avec ESB, l'association accueille comme membre un autre gestionnaire de réseau très

innovant et orienté vers les solutions, qui, en tant que service municipal de taille moyenne, apporte son expérience et ses spécialistes dans le travail de l'association.

Roger Gloor explique les raisons de son adhésion à l'association : « La stratégie énergétique 2050 est un défi pour la branche. Nous sommes convaincus que les bonnes solutions peuvent être améliorées ensemble et nous nous réjouissons de les développer avec le VSGS ».



Résumé de l'événement #4

« ZEV avec consommation locale – une « bénédiction » pour la production PV et les réseaux ? »

Lors du quatrième événement, la question centrale était de savoir si les regroupements dans le cadre de la consommation propre (RCP) avec la consommation locale constituaient un avantage pour la production photovoltaïque et les réseaux électriques, et si elles pouvaient ainsi contribuer à la sécurité de l'approvisionnement en électricité à partir d'énergies renouvelables. Les RCP et les communautés énergétiques locales sont souvent louées pour leur contribution à la décharge exigée des réseaux de distribution. Il est donc normal qu'elles paient moins pour les réseaux. Mais les réseaux sont-ils réellement déchargés par les RCP ? Et les coûts de réseau sont-ils réellement réduits par la consommation locale d'électricité produite de manière décentralisée ?

La production et la consommation d'électricité doivent être équilibrées en permanence, tant sur le plan local que temporel. La production, la consommation et leur équilibrage sont les composantes essentielles d'un approvisionnement en électricité qui fonctionne. Les réseaux de distribution assurent l'équilibre spatial, mais pas l'équilibre temporel. Celle-ci est assurée par le réglage de la production sur le réseau de transport européen. Le fonctionnement permanent du système nécessite la totalité du réseau à

tout moment et pour chaque utilisateur. Les modèles locaux d'utilisation du réseau peuvent avoir un sens s'ils motivent des adaptations de comportement.



d.g.a.d.: Carsten Schroeder, Selina Davatz, Andreas Züttel

Les communautés d'autoconsommation consomment l'électricité là où elle est produite et réduisent ainsi la charge du réseau. **Selina Davatz**, conseillère en énergie chez elektroplan Buchs & Gossen AG, s'est montrée convaincue lors de son exposé que les communautés énergétiques locales sont nécessaires. Le fait que des lignes électriques doivent être modifiées pour cela est un obstacle inutile. Des communautés de consommation virtuelles peuvent être créées à l'aide de compteurs intelligents. Et avec une commande intelligente, la charge du réseau peut effectivement être réduite. Davatz est donc d'accord avec les incitations tarifaires correspondantes, comme un tarif de puissance minimal.

Chez ewz, les ZEV et les communautés énergétiques locales sont déjà très répandues, selon **Carsten Schroeder**, responsable asset management stratégique des réseaux chez ewz et membre du comité directeur du VSGS. Bien que les coûts du réseau de distribution quasi invisible de la ville de Zurich soient considérables et ne soient pas réduits par les ZEV, ewz est ouvert à une extension vers des RCP virtuelles. Pour une mise en œuvre judicieuse des RCP virtuelles, il faut toutefois respecter certaines conditions. Ainsi, la structure du réseau doit être prise en compte pour l'extension des RCP. Les tarifs avec une part de puissance plus élevée sont importants et les dépenses pour leur mise en place doivent être supportées par les RCP.

Faire l'un et ne pas laisser l'autre, telle est la devise d'Andreas Züttel, professeur et directeur du Laboratoire des matériaux pour les énergies renouvelables (LMER), laboratoire commun de l'EPFL et de l'Empa. L'amélioration de l'efficacité et l'adaptation des comportements sont très utiles. Mais il ne faut pas perdre de vue les ordres de grandeur. La compensation journalière est un problème mineur. La compensation saisonnière, mais aussi la mise à disposition de plus d'énergie pour le remplacement des centrales nucléaires, la mobilité et le remplacement de la production de chaleur fossile nécessitent des capacités de stockage d'un tout autre ordre de grandeur. Les solutions doivent être trouvées dès maintenant.

Il ressort clairement de la discussion que les RCP et les modèles locaux d'utilisation du réseau sont des moyens possibles pour encourager la construction de nouvelles installations photovoltaïques. Sans incitations tarifaires appropriées, telles que des tarifs de puissance, la charge du réseau ne sera pas réduite par les modèles d'utilisation locale du réseau. Les énormes capacités de stockage nécessaires à l'équilibrage saisonnier ne sont pas réalisées ni par les RCP ni par l'utilisation locale. Les gestionnaires de réseau ne peuvent pas non plus les fournir. Dans ce contexte, l'importance des communautés énergétiques locales pour la sécurité de l'approvisionnement en énergie renouvelable est jugée très diversement. Tous s'accordent à dire que chaque augmentation de l'efficacité et chaque utilité du réseau contribuent à réduire le volume finalement nécessaire de stockage saisonnier, mais aussi d'extension du réseau, et donc à diminuer les coûts pour la société.

Agenda

Avec la stratégie énergétique 2050, la mise en œuvre d'un déploiement généralisé de compteurs intelligents a également été décidée. L'ordonnance correspondante est en vigueur depuis le 1.1.2018. Le déploiement doit couvrir au moins 80 pour cent des clients finaux dans un délai de 10 ans, c'est-à-dire jusqu'au 31.12.2027. L'objectif premier de la Confédération était d'informer les clients en temps réel et de manière détaillée sur leur comportement de consommation et ainsi, on l'espère, de les inciter à augmenter leur efficacité énergétique.

Le 28 juin 2022, dans le cadre de notre prochaine manifestation de la série "construire ensemble", nous mettrons l'accent sur le thème « Smart Meter Rollout - peut-on répondre aux attentes ? » avec différents gestionnaires de réseau. Les discussions porteront sur :

- Nils Beckhaus, responsable Asset Management, EKZ
- Patrick Hauser, responsable Mesure et télématique, AEW.
- Adrian Mettler, chef de projet Smart Meter Rollout, Repower
- Simon Schertz, responsable Télécom & Services de mesure, Energie Service Biel/Bienne

Inscrivez-vous [dès maintenant](#) ! Participation est gratuite.

#5 Smart Meter Rollout - les attentes peuvent-elles être satisfaites ?

Mardi 28 juin 2022, 09-12 h (en ligne)

Réservez dès aujourd'hui la date de la prochaine manifestation :

- mardi 8 novembre 2022

En savoir plus - les livres blancs du VSGS

Le VSGS publie régulièrement des informations sur les nouvelles évolutions concernant le réseau de distribution.

- [Métrologie sur le marché de l'électricité!](#)
- [Intégration réseau de l'électromobilité](#)
- [Limitation de la puissance d'injection photovoltaïque](#)
- [Évaluation quantitative des effets de redistribution dus à la baisse de la rétribution de l'utilisation du réseau liée à l'autoconsommation](#)